



Direction départementale  
de la cohésion sociale  
de l'Eure

# Lettre des rythmes éducatifs

<http://www.eure.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse-sport-et-vie-associative>

n° 31 - mai 2015

## Les bonnes pratiques

### «L'utilisation des classes par rotation...»

Dans le nouvel ensemble mis en fonctionnement sur la commune de X en novembre 2014 sont à distinguer les trois bâtiments de l'école, de la restauration et de l'accueil périscolaire. Ce dernier ne pouvant accueillir tous les ateliers des activités périscolaires il a été prévu dans l'organisation que deux des cinq classes de l'école seraient utilisées par rotation.

## Explique-moi la liberté d'expression

« Explique-moi la liberté d'expression » est un concours organisé par l'association la Cause des Enfants et par les Francas de l'Eure.

Il doit permettre aux jeunes de 6 à 18 ans, d'exprimer leur vision des Droits de l'Enfant et plus particulièrement du droit à la liberté d'expression.

Une participation dans le cadre des activités périscolaires est tout à fait envisageable et sera une bonne entrée pour aborder le volet « citoyenneté » du PEDT.

### Règlement

Le concours est ouvert à tous jeunes quelles que soient leur origine, leur religion ou leur nationalité. L'important, dans le cadre des nouvelles activités périscolaires, est d'aborder de manière simple et ludique le droit à la liberté d'expression et les devoirs qui y en découlent. Une réflexion sur les notions de respect de soi-même et des autres, qui contribuent au « bien vivre ensemble » en collectivité, pourra ainsi être amorcée.

Les participants peuvent laisser libre cours à leur imagination par des dessins, des poèmes, des contes, des photos, des films, des chansons, de la peinture,... tous les supports sont permis mais en veillant à ne pas dépasser, pour les créations visuelles, le format A3, soit 297 mm X 420 mm et 10 cm d'épaisseur. Les créations dépassant ces dimensions ne seront pas acceptées. Pour les supports numériques, la durée ne doit pas dépasser 4 minutes (supports : un DVD ou une clé USB)

Une fiche de renseignement doit accompagner l'envoi des créations. Cette fiche est disponible sur simple demande à [lacausedesenfants@orange.fr](mailto:lacausedesenfants@orange.fr) ou téléchargeable sur <http://lacausedesenfants.asso-web.com>

Les créations sont à adresser avant le vendredi 12 juin 2015 à :

La Cause des Enfants

5, rue Vigor,

Espace Saint Léger

27 000 Evreux

Téléphone : 02 32 33 18 88

Un jury de spécialiste délibérera afin de sélectionner les lauréats.

Les 3 premiers gagnants seront récompensés lors d'une **remise des prix** qui aura lieu le jour de la **Fête des Droits de l'Enfant, le 9 juillet, à la halle des expositions d'Evreux.**